



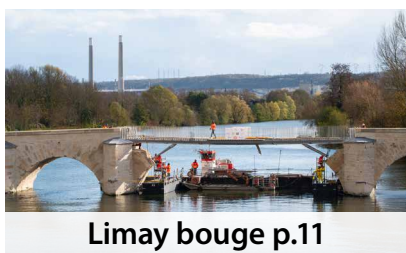
Budget participatif

Des idées citoyennes qui prennent vie



Zoom sur... p.6

Permis de diviser : pour des logements sûrs et dignes



Limay bouge p.11

Le Vieux Pont de Limay retrouve cachet et usage



Sports et loisirs p.19

Action Jeux,
l'art de jouer ensemble

Sommaire

- 2 Éditorial
- 4 Retour en images...
- 6 Zoom sur...
- 8 Limay Bouge
- 12 Commerce
- 13 Communauté urbaine
- 14 Dossier
- 19 Sports et loisirs
- 20 Tribunes politiques
- 21 État-civil / CCAS
- 22 Agenda

#310

LIMAY MAGAZINE

Janv/Fév 2026

Bulletin municipal officiel
bimestriel de la ville de Limay
5, avenue du Président Wilson
78520 Limay
☎ 01 34 97 27 27
✉ accueil@ville-limay.fr

Directeur de la publication :

Djamel Nedjar

Rédactrice en chef :

Sandra Martin

Rédaction : Emma Chamalau,
Lisa De Felice, Stéphane Tixier,
Sandra Martin, Florian Cauberghe

Photos : Emma Chamalau,
Lisa De Felice et Florian Benito

Maquettage : Florian Benito

Impression : Imprimerie Messages

Tirages : 8700 exemplaires

Régie publicitaire : HSP

Si vous ne recevez pas le magazine
municipal, faites-vous connaître
auprès de la direction de la Commu-
nication et du Dialogue citoyen :

✉ communication@ville-limay.fr



Mieux comprendre ?

En moins de 2 minutes,
le Maire vous en dit plus sur
un sujet concernant la ville,
sa gestion et ses habitants.

Retrouvez la vidéo sur le site
de la ville www.ville-limay.fr

Infos Pratiques



Le maire et son équipe vous reçoivent sur rendez-vous au 01 34 97 27 40



Ghislaine MACKOWIAK

Urbanisme, seniors,
affaires générales,
marchés publics



Denis BOURÉ

Culture



Élisabeth GOMEZ

Logement et habitat



Alain FLORIN

Cadre de vie, propreté et
gestion des déchets, espaces
publics, voirie et stationnement,
espaces verts



Ryslène EL MANANI

Associations de
quartier et démocratie
participative



Mohamed DADDA

Développement
durable, transition
écologique et mobilité



Rachida ELHAJOU

Solidarité, insertion,
jeunesse et vice-
présidente du CCAS



Samir MENIRI

Finances



Ghislane TIZNITI

Scolaire, périscolaire et
Conseil Municipal des
Enfants



Gérard PROD'HOMME

Sport



Alexis OLIVIER

Restauration collective



Isabelle BOULET

Relation associations
patriotiques et devoir
de mémoire

Continuer à agir



Djamel NEDJAR
Maire de Limay

Chères Limayennes, chers Limayens,

Permettez-moi avant tout de vous adresser mes vœux de santé et de bonheur à vous, et à vos proches, pour cette année 2026. Cette nouvelle année sera l'occasion de poursuivre l'action municipale que je conduis depuis un peu plus de 4 ans maintenant. Beaucoup de chantiers vont s'achever dans les prochaines semaines et mois, mais d'autres s'ouvriront pour poursuivre les investissements dont Limay a besoin.

Ce magazine vous présente le nouveau dispositif du permis de diviser qui, comme le permis de louer qui l'a précédé, vise à maîtriser la qualité des logements proposés sur notre commune dans le respect du cadre règlementaire. Vous trouverez également dans le dossier une présentation du budget participatif qui permet, à tous les habitants, de proposer des projets pour la ville. La 3^e édition est lancée !

Vous le savez sans doute, mais en mars prochain se dérouleront les élections municipales. Je veux ici vous réaffirmer que cette perspective ne changera en rien mon engagement à agir dans les prochaines semaines. Et vous pourrez aussi compter sur l'investissement de

l'ensemble des agents du service public municipal que je veux ici remercier à nouveau.

Aujourd'hui, l'ensemble des élus à la tête des collectivités locales se désespèrent des moyens mis à leur disposition qui se réduisent chaque année un peu plus alors que les besoins de service public augmentent. J'en profite pour remercier les nombreuses associations qui œuvrent au quotidien à nos côtés, à vos côtés, et sont le ciment du lien social. Tous ensemble nous faisons face. Et il n'est pas possible de demander plus aux contribuables locaux. Mais la société, la République, ne pourra pas reposer plus longtemps sur l'engagement et la bonne volonté de quelques-uns ! Il y a tant à faire alors que la pauvreté et les fragilités s'étendent. Tant à faire aussi pour préserver les générations futures.

Alors, avec l'espoir que les puissances idéologiques qui dominent aujourd'hui nos sociétés soient renversées, vous pouvez compter sur moi, sur nous, pour continuer à agir pour l'intérêt général et l'accomplissement de chacun !

Bonne année à tous !



Jean-Marc RUBANY
Gestion des risques,
référént défense



Stéphane BUISINE
Patrimoine bâti, maîtrise
des consommations
énergétiques, coopération
décentralisée



Jean-Claude POËSSEL
Manifestations
sportives



Rojin CETINKAYA
Citoyenneté, lutte contre
les discriminations,
égalité Femme / Homme



Sofia NAZEF
Santé



Gaston NITOU SAMBA
Commerce, artisanat et
économie locale



Aïcha DIALLO
Parentalité, enfance
et petite enfance



Nicole BOCK
Patrimoine culturel
communal



Keenohaj UMAKANTHAN
Grands événements



Bruno BIRACH
Développement des
services publics, handicap
et accessibilité



Dominique MILLET
Emploi, développement
économique

Colis de Noël ►

Mi-décembre, les séniors de Limay ont été conviés à retirer leur colis de fin d'année dans une ambiance conviviale. Les animations proposées par les associations du Club de la Joie de Vivre et Baz'arts Scénik ont animé cette semaine festive.



© Gilles Quinqueneau et Walex Thierry

▲ Ana Popovic met le feu à Limay !

Le 10 novembre dernier, à l'occasion du festival Blues sur Seine, l'artiste internationale Ana Popovic a offert un concert d'exception à l'Espace culturel Christiane Faure de Limay. Une soirée marquante et chaleureusement applaudie par un public conquis.



Commémoration ▲

Le 11 novembre, jour de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, une cérémonie de commémoration s'est tenue à Limay en présence du Maire, Djamel Nedjar, et des élus de la ville.



▲ Lumières d'Hiver : un week-end féérique

Cette édition a marqué les esprits grâce aux ballets aériens des Luminéoles, les fanfares, le théâtre de guignols, chorales, concert du CRC et, bien sûr, le traditionnel marché de Noël en partenariat avec le Comité des fêtes.



◀ Remise des diplômes du travail

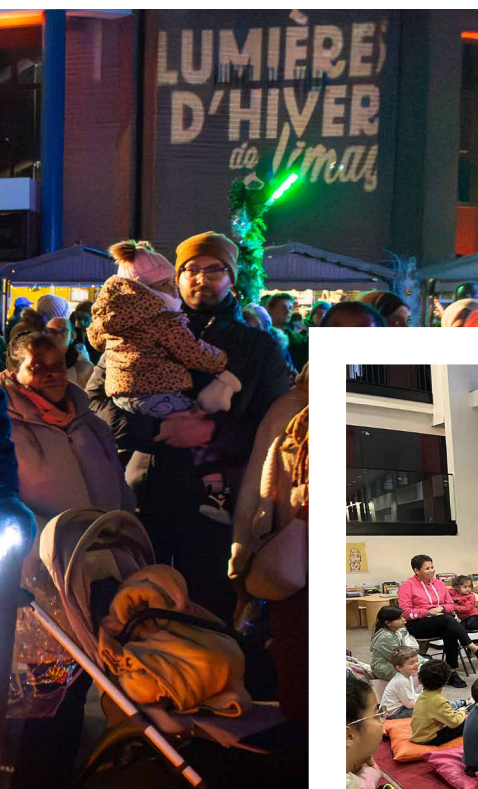
Fin novembre, l'Hôtel de Ville a accueilli la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes du travail : 82 diplômes ont été remis à 69 récipiendaires. Félicitations pour ces belles années de carrière !

Retour en *images*



◀ Focal Club présente : biodiversité et nuit

En novembre, le temps d'un week-end, l'association limayenne Focal Club a dévoilé son exposition « Biodiversité et nuit » à l'Espace culturel Christiane Faure.



◀ Maison Blanche : ça prend forme

L'aménagement du parc et la rénovation de la Maison Blanche s'achèveront mi-février, même si les rues du Temple et de Paris resteront en travaux. Bien qu'accessible, le restaurant de la Maison Blanche n'ouvrira qu'en avril, après l'aménagement et l'installation de la cuisine professionnelle.



◀ Festival du conte

Début novembre, à l'occasion du Festival du conte organisé par Mantes-la-Ville en partenariat avec Limay, le spectacle musical « Alizouille attend (de pied ferme) le Père Noël » a enchanté petits et grands à la médiathèque de Limay.



◀ Végétalisation de la cour de la médiathèque

Courant novembre, une partie de la cour de la médiathèque a été désimperméabilisée pour drainer naturellement les eaux de pluie et créer un halo d'ombre durant les périodes de fortes chaleurs.

Permis de diviser

pour des logements sûrs et dignes



La Ville de Limay renforce son action contre l'habitat indigne en déployant un nouvel outil réglementaire : le permis de diviser.

Après la mise en place du permis de louer en 2023, instauré dans le centre-ville élargi, la municipalité applique désormais ce nouveau dispositif sur le même périmètre. Ces deux outils complémentaires permettent de contrôler à la fois les mises en location et les divisions de logements afin de garantir un parc immobilier sûr, décent et conforme aux règles d'urbanisme.

“
*Le permis de louer
et le permis de diviser
permettent de garantir
un parc immobilier sûr,
décent et conforme aux
règles d'urbanisme*
”

Pourquoi un permis de diviser ?

Depuis plusieurs années, la Ville constate une augmentation des divisions abusives : logements trop petits, insalubres ou inadaptés au nombre d'occupants.

Le permis de diviser permet de prévenir ces situations en vérifiant, avant travaux, la conformité des logements projetés :



surface minimale



salubrité



sécurité



lumière naturelle



performance énergétique

Les démarches à suivre

Tout propriétaire souhaitant diviser un logement doit déposer un dossier complet en mairie. Un récépissé est délivré sous sept jours et une visite de conformité peut être réalisée si nécessaire. Le délai d'instruction est d'un mois pour les dossiers complets, et la décision finale est rendue par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Les éléments nécessaires à la constitution du dossier sont disponibles en ligne sur le site de la ville.

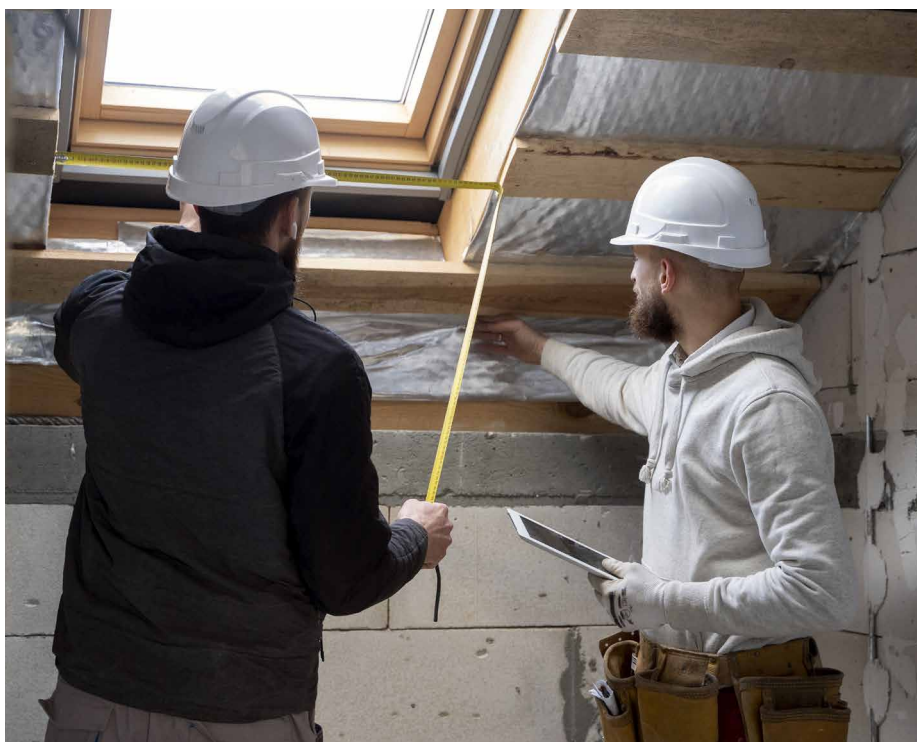
L'autorisation de division est délivrée sous réserve du respect du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Toute modification des conditions d'occupation, d'usage ou de structure du bâti devra faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme adaptée.

La division doit être mise en œuvre dans le strict respect des règles du PLUi, notamment en matière de desserte, équipements, stationnement, conditions d'habitabilité et prescriptions spécifiques de chaque zone.

Les sanctions en cas de non-respect

Le non-respect du permis de diviser peut entraîner de lourdes sanctions :

- **Division sans autorisation préalable** : 15 000 € d'amende, jusqu'à 25 000 € en cas de récidive dans les trois ans.
- **Division malgré interdiction** : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement (en cas de péril, d'insalubrité, de surface inférieure à 14 m² ou d'avis défavorable de l'autorité compétente).



Depuis 2023, dans le centre-ville élargi de Limay, les propriétaires bailleurs doivent obtenir une « Autorisation Préalable de Mise en Location » avant de louer leur logement.

Ce dispositif permet de :

- **lutter contre l'habitat indigne ;**
- **garantir des logements décents ;**
- **améliorer le patrimoine et l'attractivité de notre territoire.**

Le permis de louer est une mesure complémentaire au permis de diviser (Loi ALUR). L'autorisation est à renouveler à chaque changement de locataire et à joindre au bail. Louer sans autorisation peut entraîner une amende allant jusqu'à 15 000 €.



LUDOTHÈQUE

un nouvel espace de loisirs

La médiathèque de Limay propose depuis début novembre un nouvel espace dédié aux jeux situé au rez-de-chaussée : la ludothèque. Conçue pour tous les âges, elle invite à découvrir un large éventail de jeux : observation, coopération, jeux de société classiques, cartes, jeux de plateau et de stratégie, ainsi que des jeux d'assemblage comme Lego, Kapla ou puzzles.

Horaires

- **Mardi** : 16h-18h
- **Mercredi** : 10h-12h / 13h30-17h30
- **Vendredi** : 16h-18h
- **Samedi** : 10h-12h / 13h30-16h30 (selon programmation)

Pendant la 1^{re} semaine de chaque vacances scolaires

- **Mardi** : 13h30-17h30
- **Mercredi** : 10h-12h / 13h30-17h30
- **Vendredi** : 10h-12h / 13h30-17h30
- **Samedi** : 10h-12h / 13h30-16h30



Chantier IKEA

Le chantier du nouveau centre de distribution clients IKEA avance bien. L'ouverture de la première tranche est prévue fin 2026. À terme, ce projet permettra **la création de 500 emplois**, contribuant ainsi au dynamisme économique et à l'attractivité de notre territoire.



Deux nouvelles fresques colorent la ville

Depuis novembre dernier, deux fresques offrent une autre vision de notre paysage urbain et colorent le quotidien.

La première, sur le mur de l'ancienne trésorerie en centre-ville, a été réalisée dans le cadre du projet « Un Mur, Une Œuvre », piloté par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. L'artiste Hugo Pacaud, alias Eskat, street-artist et graphiste nantais, a utilisé de nombreuses références locales pour représenter notre territoire. À vous de les retrouver !

Dans le quartier du Village, le duo Alegria Del Prado a également signé une fresque haute en couleur : « L'œdicnème Criard » (*ci-dessous*), commanditée par Emmaüs Habitat et supervisée par l'agence Notorious Brand. Les artistes ont souhaité souligner la valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité de Limay, en prenant comme élément central une espèce remarquable d'oiseau, emblématique de la réserve naturelle de Limay.

De telles interventions d'artistes transforment nos villes en lieux d'émotion, de rencontre et de fierté.



Carnaval : cap vers les étoiles

Vendredi 6 mars, le traditionnel carnaval de Limay offrira cette année une édition entièrement dédiée aux galaxies. Costumes stellaires, planètes imaginaires et étoiles scintillantes donneront le ton d'un après-midi festif et haut en couleur.



Le rendez-vous est fixé à 14h sur le parvis de la mairie. À 14h30, le cortège s'élancera pour une déambulation dans les rues de la ville, accompagné de fanfares, d'échassiers et d'animations qui rythmeront le voyage à travers cet univers féérique. L'arrivée se fera à l'Espace culturel Christiane Faure, où un final attendra les participants : danse collective, initiation aux arts du cirque et goûter viendront conclure cette exploration interstellaire jusqu'à 17h.

Un rendez-vous festif pour faire vivre à toutes et tous un carnaval aux allures de voyage dans l'espace.

Recensement annuel de la population

L'enquête de recensement aura lieu **du 15 janvier au 21 février 2026**. Cette opération actualise le nombre d'habitants et aide à ajuster les services publics, comme le transport, tout en déterminant la participation de l'État au budget de la ville.

Seule une partie des habitants sera sollicitée et recevra une information dans la boîte aux lettres quelques jours avant le démarrage. Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, pourra se présenter à votre domicile. Vous pourrez répondre en ligne ou déposer le questionnaire à l'hôtel de ville.



www.le-recensement-et-moi.fr



À retenir du Conseil municipal

Toutes les délibérations sont consultables sur www.ville-limay.fr
rubrique « Comptes-rendus des conseils municipaux »

Séance du 1^{er} décembre 2025

✓ Vœu se prononçant contre la décision de suppression des subventions de la région Île-de-France aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées. L'exécutif du Conseil régional veut mettre fin dès 2025 aux subventions aux fonds de compensation des 8 MDPH d'Île-de-France. La ville appelle la Région à revenir sur sa décision afin de ne pas rompre la solidarité due à l'ensemble des personnes en situation de handicap.

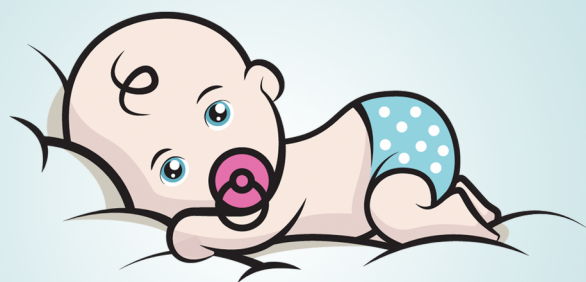
Adoptée à l'unanimité.

✓ Délibération pour la mise en place de la vidéo-verbalisation sur la commune. Avec le déploiement du dispositif de vidéoprotection et la prochaine mise en service du centre de supervision urbaine, les agents qui assureront la supervision et la surveillance pourront également procéder à la verbalisation en temps réel à partir des images issues des caméras sur des secteurs préalablement identifiés.

Adoptée à l'unanimité.

✓ Adhésion à l'association ville internet et candidature au label national Ville Internet. Par cette délibération, la ville adhère à l'association pour un accompagnement et une valorisation du travail porté par les agents communaux pour développer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au profit des citoyens et du service public.

Adoptée à l'unanimité.



Le rendez-vous des jeunes parents

Le samedi 14 février, de 9h30 à 13h, les familles sont conviées à la 5^e édition du Forum Petite Enfance, à l'Espace culturel Christiane Faure (ECCF).

Ce rendez-vous permet de découvrir les différentes solutions d'accueil pour les tout-petits et d'échanger avec les professionnels de la Petite Enfance de Limay. Les structures municipales, le Relais Petite Enfance (RPE), les crèches privées, les assistantes maternelles, ainsi que les gardes à domicile seront sur place pour répondre aux questions des parents. Retrouvez le programme en ligne sur le site web de la ville.



Un petit geste pour un grand impact

Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Jeté au sol, il rejoint souvent les égouts, puis les rivières et les océans. Composé de plastique, il met plusieurs années à se dégrader et constitue un danger pour la faune. Pour réduire cet impact, la ville de Limay s'est associée à Alcome, un partenaire spécialisé dans le recyclage des mégots.

Plus d'une dizaine de cendriers, sur pied ou muraux, ont été installés dans plusieurs lieux fréquentés, comme place Robespierre, quai Albert 1er ou près de la mairie. Vidés régulièrement, ils permettent de collecter des mégots qui ne finissent plus dans les eaux de ruissellement.

Pour agir au quotidien, jetez vos mégots dans un cendrier ou un cendrier de poche, assurez-vous qu'ils sont bien éteints et ne les jetez jamais par la fenêtre. Un petit geste pour Limay, un grand pas pour l'environnement.

Inscriptions scolaires 2026/2027

Votre enfant est né en 2023 et fera sa première rentrée en maternelle en septembre 2026 ? Les inscriptions seront ouvertes du 19 janvier au 20 mars 2026 via le Portail Famille de la ville de Limay.

Pour inscrire votre enfant, connectez-vous à votre espace personnel (ou créez un compte) avec les documents suivants :

- **Livret de famille** ou acte de naissance et pièce d'identité des parents ;
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois ;
- **Pages vaccination** du carnet de santé de l'enfant ;
- **Attestation CAF** de moins de 3 mois.

Après validation par le service scolaire, le certificat d'inscription vous sera envoyé par mail, accompagné d'une fiche de renseignements à compléter et à retourner.

Pour les enfants nés en 2020 entrant en CP à la rentrée 2026, les inscriptions seront automatiques, sauf en cas de demande de dérogation. Les demandes pour raisons exceptionnelles devront être adressées au service scolaire et seront étudiées en mai. **Attention : en cas de refus, votre enfant ne sera pas automatiquement affecté à son école de secteur.**



Si vous déménagez avant la fin de l'année scolaire 2025/2026, mais que vous restez sur la ville, informez la direction de l'école actuelle ainsi que le service scolaire de la mairie.

Le Pôle Éducation vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

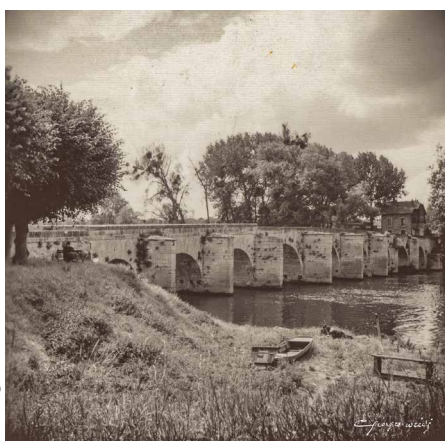


www.ville-limay.fr



Le Vieux Pont de Limay retrouve cachet et usage

Le Vieux Pont de Limay, l'un des plus anciens de France, traverse la Seine depuis le XII^e siècle. Monument historique emblématique, il a été témoin de siècles de circulation fluviale et terrestre, et même inspiré le peintre Jean-Baptiste Camille Corot, avec une peinture aujourd'hui exposée au Musée du Louvre.



© Georges Wrédié

Histoire et mémoire

Détruit partiellement pendant la Seconde Guerre mondiale, ce pont reliant Mantes-la-Jolie à Limay a laissé un vide qui témoignait à la fois la fragilité du patrimoine et l'importance de cette liaison entre les rives.

Pourquoi intervenir après 80 ans ?

Les travaux les plus importants de ce projet ont consisté en la préservation du pont en pierre, en particulier des parties immergées de cet ouvrage. En effet, comme tout patrimoine il était devenu indispensable d'intervenir pour préserver le vestige du pont et lui rendre son éclat et sa solidité.

Mais le projet visait également à redonner son sens au pont, à savoir le franchissement de la Seine jusqu'à l'île ! L'option retenue, la « couture » du pont, a permis de **concilier sécurité, accessibilité et respect du monument historique**, tout en reconnectant les rives. Réservé aux circulations douces, il offrira un autre itinéraire de mobilité comme un site de promenade exceptionnel reliant les deux centres anciens.

Une identité moderne et durable

La passerelle, posée en novembre 2025, ouvrira au public au premier trimestre 2026. Comblant le vide central du pont par une structure légère en acier, bois et caillebotis, cette « couture » contraste avec la massivité du pont ancien, tout en respectant sa monumentalité. Elle offre des balcons sur l'eau et un parcours fluide pour piétons et cyclistes, dans le cadre du parcours « La Seine à Vélo ». L'usage de matériaux locaux nécessitant peu d'entretien, et d'un éclairage LED discret, assure une intégration durable respectueuse du paysage.

Avec cette passerelle, le Vieux Pont retrouve sa vocation originelle : franchir le fleuve et rapprocher les rives entre patrimoine et modernité, offrant à tous une traversée pratique, historique et contemplative.

Vos commerces

À nos anges le soin du souvenir

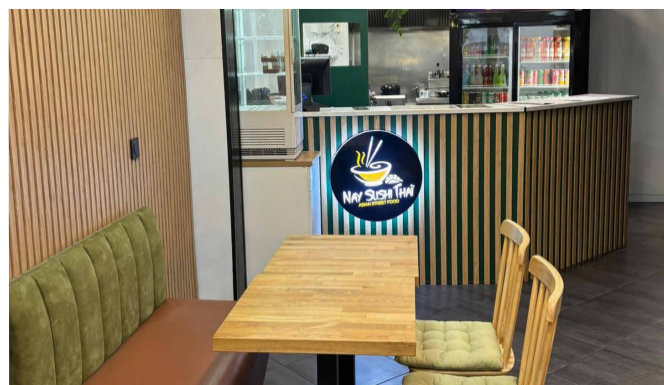
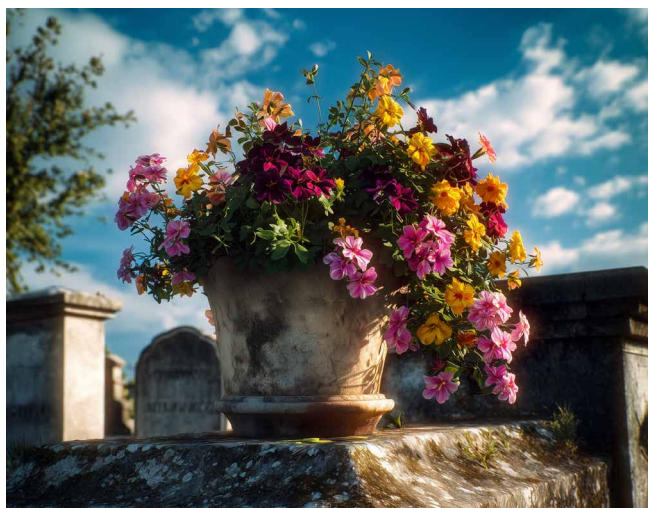
Corinne vient tout juste de lancer son activité d'entretien de sépultures à Limay et dans les communes voisines. Concernée de près par cette démarche mémorielle, elle souhaite offrir aux familles un service de qualité, afin de garantir aux défunts la dignité et l'attention qu'ils méritent dans leur dernier lieu de repos. Plusieurs types de prestations sont proposés : simple nettoyage ponctuel, entretien régulier, fleurissement mensuel, restauration des dorures... Après chaque passage, des photos sont envoyées afin d'assurer un suivi clair et rassurant.

Une manière délicate et respectueuse d'honorer la mémoire de nos êtres chers.

Infos pratiques

☎ 06 69 23 36 64

✉ anosanges@cbizon.fr



Nay Sushi Thai une nouvelle équipe aux commandes

Depuis six mois, Ahmed et sa sœur Sagia ont repris la gestion du restaurant Nay Sushi Thai, installé 30 bis rue Nationale à Limay. L'établissement familial propose une cuisine japonaise et thaïlandaise, où se côtoient sushis, makis, brochettes, pad thaï, bo bun... Un véritable voyage culinaire aux saveurs d'Asie. Parmi les incontournables, le Khao pad, riz thaï aux légumes accompagné d'une escalope panée, rencontre son succès.

Les clients peuvent manger sur place, commander à emporter ou se faire livrer via Uber Eats, Deliveroo, ou directement par le restaurant dès 20 € de commande.

Infos pratiques

📍 30 bis, rue Nationale, 78520 Limay

☎ 01 85 50 00 65

🕒 Mardi, mercredi, jeudi et samedi :
11h30-14h30 / 18h-23h

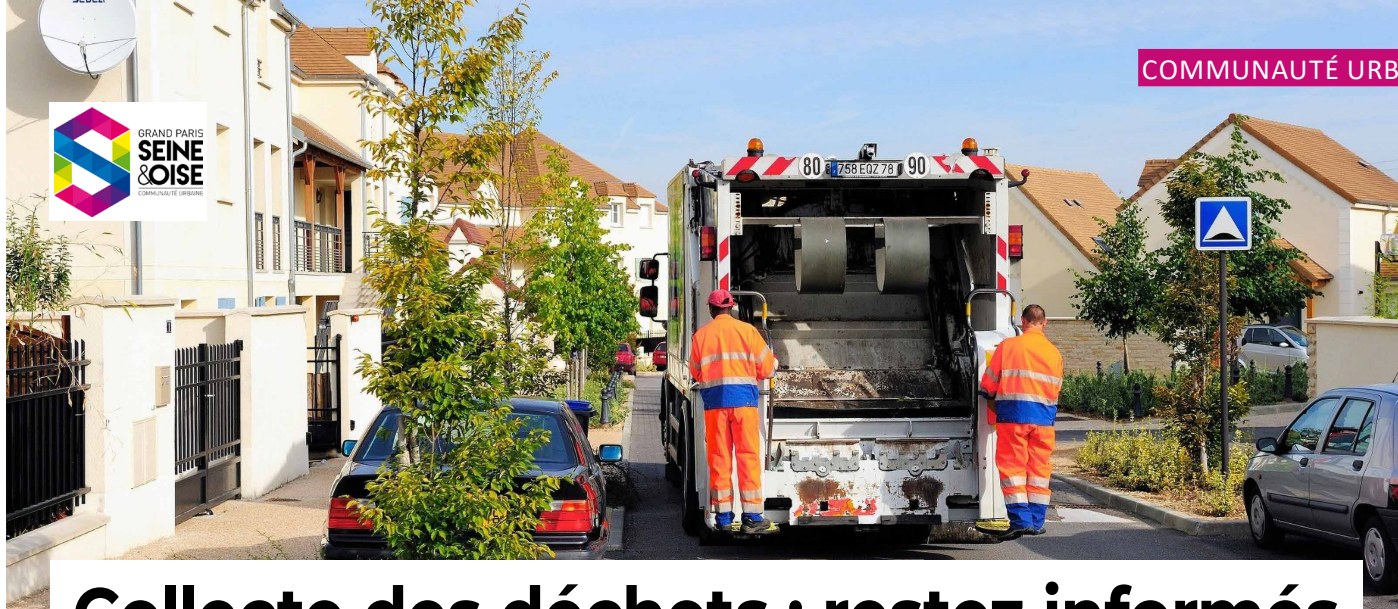
Vendredi et dimanche : 18h-23h

Centre-ville en travaux... Vos commerces restent ouverts

Même si le centre-ville fait actuellement l'objet de travaux de rénovation, vos boutiques, restaurants et services de proximité restent accessibles tout au long de cette période. Les aménagements réalisés peuvent modifier temporairement la circulation ou les cheminements piétons, mais tous les accès aux commerces sont maintenus.

Alors, même pendant les travaux, venez profiter des commerces limayens : boulangeries, parfumerie, fleuriste, laboratoires d'analyse, boutique de mode... En faisant vos achats dans ces commerces de proximité, vous soutenez les artisans indépendants et contribuez au dynamisme du centre-ville.





Collecte des déchets : restez informés

Au 1^{er} janvier, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a instauré un nouveau calendrier de collecte des déchets pour l'année 2026. Les modalités de collecte restent globalement inchangées. Celui-ci est consultable en ligne sur le site de GPSEO ainsi que via l'application dédiée.

Cette application est gratuite et disponible sur votre store habituel (iOS ou Android) et vous permet notamment de :

- Recevoir des notifications personnalisées pour la sortie de vos bacs ;
- Localiser les bornes de collecte à proximité ;
- Être guidé jusqu'à la déchèterie la plus proche ;
- Améliorer votre geste de tri et réduire vos déchets au quotidien.

Une question ?

Contactez le numéro info déchets au ☎ 01 30 33 90 00 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Infos pratiques

N° Infos déchets GPSEO ☎ 01 30 33 90 00
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Déchèterie de Limay

📍 Avenue du Val - Zone industrielle, 78520 Limay

Horaires d'hiver (jusqu'au 31 mars) :

- Lundi : 13h30-17h
- Mardi : Fermé
- Mercredi, vendredi, samedi, dimanche : 9h-12h, 13h30-17h
- Jeudi : Fermé

Pause hivernale pour la collecte des déchets verts

En raison de la faible production de déchets verts en hiver, comme chaque année, la Communauté urbaine suspend la collecte en porte-à-porte jusqu'au 9 mars 2026.

Durant cette période, plusieurs solutions restent à votre disposition :

- Composter vos déchets verts ;
- Utiliser les techniques de paillage ;
- Les déposer en déchèterie.

Fêtes terminées, sapins recyclés !

Cette année, la collecte des sapins se fait en points de regroupement.

Du 3 au 21 janvier, plusieurs enclos sont répartis dans la ville pour **vous permettre de déposer votre sapin** :

- 39, avenue Édouard Fosse ;
- Place de la République ;
- À l'angle de la rue des Vallery et de la rue du Président Wilson ;
- Rue Lafarge (à proximité de la gare routière) ;
- 18, rue des Fontaines Agnès ;
- 34, rue Jacques Louis Duvivier ;
- À l'angle de la rue du Docteur Vinaver et de l'allée du Docteur Vinaver ;
- Avenue du Président Wilson (à proximité du café de la gare).

Seuls les sapins naturels, sans neige artificielle, et entièrement débarrassés de leurs décorations (guirlandes, boules, sacs à sapin, emballages, pieds, bûches) seront collectés.

Ils seront ensuite acheminés vers des plateformes de compostage pour être transformés en engrais naturel. En dehors de cette collecte, les sapins doivent être déposés en déchèterie.

BUDGET PARTICIPATIF

*Des idées citoyennes
qui prennent vie*

Le budget participatif offre aux habitants de Limay l'opportunité de proposer leurs idées pour améliorer leur cadre de vie et s'impliquer directement dans la vie locale. Ce dispositif de démocratie participative favorise le dialogue citoyen, crée du lien entre porteurs de projets et élus, et donne l'opportunité de concrétiser des initiatives utiles aux habitants.

Jusqu'ici, cette démarche a permis de développer des projets variés qui renforcent les valeurs du vivre-ensemble, de l'accès à la culture pour tous et la préservation de la biodiversité dans la ville. Les projets lauréats de la seconde édition sont progressivement mis en œuvre, tandis que la prochaine édition, la 3^e, sera lancée en mars 2026.

Budget participatif 2026 : lancez-vous !

Du lundi 16 mars au vendredi 26 juin, les habitants sont invités à proposer des idées pour améliorer le cadre de vie de la commune. Les projets retenus seront financés par l'enveloppe dédiée au budget de la ville et mis en œuvre par les services municipaux, en lien avec leurs porteurs.

Qui peut participer ?

 **Les habitants dès 12 ans, les collectifs d'habitants et les associations** de la commune (existantes ou créées pour l'occasion).

Ne peuvent pas participer : les associations déjà subventionnées par la Ville, les associations politiques ou syndicales, ainsi que les élus.





Quels projets proposer ?

Chaque proposition doit respecter un budget maximum de 15 000 €.

Au terme du vote par les habitants, **2 à 5 projets** qui répondent aux critères de faisabilité seront sélectionnés, dans la limite de **l'enveloppe globale de 30 000 €**. Les projets devront favoriser au choix :

-  le développement de la faune et la flore en ville
-  la valorisation du patrimoine
-  le « vivre ensemble »
-  la mobilité et l'accessibilité
-  l'économie sociale et solidaire
-  la citoyenneté
-  l'aménagement des espaces publics
-  le street art
-  la santé et le bien-être

Alors, vous avez des idées ?

Installation d'une table de tennis de table, mise en place d'un « hôtel à insectes », création d'arceaux de stationnement pour vélos... Pour participer à cette nouvelle édition du budget participatif, **il vous suffit de remplir votre dossier en ligne depuis le site de la Ville**, ou de récupérer un formulaire à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Une fois complété, celui-ci devra être déposé dans l'urne prévue à cet effet, à l'accueil de l'Hôtel de Ville, **au plus tard le 26 juin**.

Pour bien comprendre le déroulement de la prochaine édition, voici les étapes :

Étape 1

APPEL À PROJETS

Du 16 mars au 26 juin 2026

Dépôt de dossiers de candidature via le site de la ville ou sur place à l'hôtel de ville.

Étape 2

L'ÉTUDE DES PROJETS ET LA PRÉ-SÉLECTION

Du 29 juin au 02 oct 2026

Les élus et services de la ville rencontrent les porteurs et porteuses de projet pour étudier avec eux la faisabilité de leurs idées et présélectionner les projets réalisables.

Étape 3

LE VOTE

Du 02 nov 2026 au 09 janv 2027

Les Limayens peuvent voter pour les projets présélectionnés qu'ils préfèrent. Les votes se feront en ligne via le site de la ville ou par formulaire à remplir à l'Hôtel de Ville. Si tous les projets présélectionnés sont réalisables dans l'enveloppe budgétaire de 30 000 €, il n'y aura pas de vote.

Étape 4

RÉSULTATS ET RÉALISATION DES PROJETS LAURÉATS

Lundi 08 mars 2027

Une fois les projets lauréats désignés, une communication est faite avec les échéanciers de réalisation dans un délai de 24 mois.

Les initiateurs des projets lauréats sont régulièrement reçus par les membres du Comité de suivi et les services.

Des idées citoyennes qui prennent vie

Depuis son lancement, le budget participatif permet aux Limayens et Limayennes de proposer et de choisir des projets visant à améliorer le cadre de vie. Grâce à l'engagement des habitants, plusieurs initiatives ont déjà pu voir le jour dans la commune. Ces réalisations renforcent au quotidien le vivre ensemble, la biodiversité et l'accès à la culture :

Vivre ensemble

Un jardin partagé aux Bas-Croms



Créé avec et pour les habitants du quartier en 2024, ce jardin partagé prend ses marques pour devenir un véritable lieu de convivialité. Il encourage l'échange de savoir-faire, l'engagement des habitants et l'adoption de pratiques de jardinage durables. Rendez-vous au printemps prochain pour le découvrir sous son meilleur jour.

Quelques chiffres clés



6

projets déjà mis en œuvre



30 000 €

dédiés aux projets du budget participatif à chaque édition



138

nichoirs et passages distribués

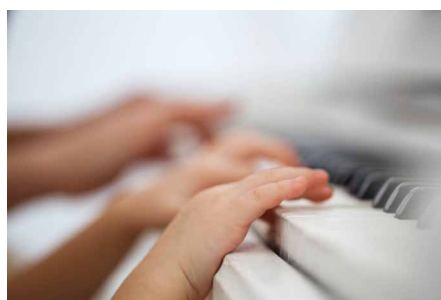
Culture

Installation de 3 boîtes à livres



Plusieurs boîtes à livres seront prochainement installées dans différents quartiers de la commune. Elles permettront à chacun de déposer ou d'emprunter librement des ouvrages, favorisant ainsi la circulation gratuite des livres entre habitants. Entièrement conçues et réalisées en interne, ces boîtes à livres témoignent du savoir-faire et de l'implication sans faille des agents municipaux.

Un piano dans l'espace public



C'était le pari fou d'une habitante, et il est désormais réalisé ! À ce jour, le piano est installé à la salle Maurice Quettier, où il passera l'hiver dans les meilleures conditions.

Au printemps prochain, il sera déplacé en extérieur, dans l'espace public, pour permettre à tous de jouer gratuitement de la musique à proximité de chez soi. Des horaires encadrés seront prévus afin de limiter les nuisances sonores pour les riverains.

Biodiversité

Nichoirs à mésanges



Pour contribuer à réguler naturellement la présence de chenilles processionnaires, des nichoirs à mésanges ont été distribués gratuitement aux habitants. Installer un nichoir dans le jardin favorise la venue des mésanges charbonnières, véritables alliées naturelles contre ces chenilles nuisibles pour les arbres, dangereuses pour les animaux et très urticantes pour l'homme.

Passages à hérissons

Pour contribuer à la préservation des hérissons, des passages ont été distribués gratuitement aux habitants. La population de ces petits mammifères est en fort déclin depuis plusieurs années, le cloisonnement des jardins étant en grande partie responsable de leur raréfaction. Installer un tel passage dans le jardin facilite la circulation des hérissons, véritables alliés de la biodiversité, et participe à la protection de cette espèce.

Pièges à frelons asiatiques

Face à la prolifération du frelon asiatique et à ses impacts sur les écosystèmes, des pièges ont été installés sur la commune. Leur présence permet de protéger les pollinisateurs et de sécuriser les espaces publics. Ces dispositifs sont posés et suivis par les services techniques de la commune : merci de ne pas les manipuler.



“

Témoignages d'habitants

Léo, 14 ans

« Je ne savais pas que je pouvais participer au budget participatif ! J'ai plein d'idées moi ! »

Myriam, 36 ans

« J'ai pu récupérer un passage à hérissons pour notre jardin. Ma fille et moi l'avons installé ensemble, et depuis, nous avons la chance d'en apercevoir régulièrement. C'est vraiment chouette ! »

Karim, 41 ans

« J'apprécie vraiment que la ville donne la parole aux habitants. Je ne suis pas sûr que mon idée soit très originale, mais je pense qu'elle pourrait quand même améliorer le quotidien de certains. Je vais me lancer. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le budget participatif s'inscrit dans un dispositif global de dialogue citoyen mené tout au long de l'année par la Ville. Plusieurs initiatives renforcent la proximité entre les habitants et la municipalité :

- **Bonjour, c'est le Maire !**
Le Maire et son équipe viennent à la rencontre des habitants directement à leur domicile pour échanger sur leurs préoccupations ;
- **Facebook Live**
Pendant 45 minutes, le Maire répond en direct aux questions posées par les habitants ;
- **En prise directe**
Les riverains d'un quartier sont invités à partager avec les élus leurs problématiques et leurs idées pour améliorer leur cadre de vie ;
- **Mieux comprendre**
En moins de deux minutes de vidéos, le Maire vous en dit plus sur un sujet concernant la ville, sa gestion et ses habitants.

Autant d'occasions de participer activement à la vie locale et de contribuer à construire ensemble la ville de demain !



Parole d'élue

RYSLÈNE EL MANANI

Adjointe aux associations de quartier et à la démocratie participative

« Le budget participatif qui vise à améliorer votre cadre de vie et à vous impliquer directement dans la vie locale reviendra pour sa 3^e édition en mars 2026. Ce dispositif permet de porter des projets pensés par et pour les habitants tout en étant accompagnés par les services de la ville lors du processus de sélection. En effet, dès 12 ans, chaque habitant peut porter une initiative dont la faisabilité sera étudiée avant de pouvoir être adoptée par un vote des habitants.

Depuis 2023, grâce au budget participatif, plusieurs projets autour du vivre-ensemble, de la biodiversité ou de la culture ont pu voir le jour grâce à vous ! »



Élections municipales

POUR VOTER JE M'INSCRIS

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
AVANT LE 6 FÉVRIER 2026**



Plus d'infos sur
ville-limay.fr



l'art de jouer ensemble

Depuis janvier 2011, Action Jeux fait vivre la culture du jeu sous toutes ses formes. Jeux de société, figurines, jeux de rôle... L'association s'est imposée comme un lieu où l'imaginaire, la stratégie et la créativité se rencontrent autour d'une table.

Les soirées du mercredi et du vendredi rassemblent les passionnés de jeux de société de 20h à minuit. Le samedi, l'association ouvre plus largement ses portes, à partir de 14h pour des parties de jeu de figurines et des séances de jeu de rôles qui s'étirent parfois jusque tard dans la nuit.

L'univers du jeu de figurines occupe une place importante au sein de l'association. Au-delà de l'aspect stratégique du jeu en lui-même, cette facette couvre également la création de décors, la peinture minutieuse et le montage... Un véritable atelier où les membres donnent vie à leurs armées et à leurs scénarios.

En novembre dernier, Action Jeux, qui anime des ateliers à la médiathèque chaque premier mercredi du mois, a accompagné l'ouverture de la ludothèque au sein de la structure municipale. Ce nouvel espace permet aux plus jeunes de découvrir de nouveaux jeux de société et de s'initier à la pratique ludique au quotidien. L'association a également animé deux escape games sur l'univers Harry Potter à la médiathèque.

Action Jeux participe également à l'incontournable Fête du Jeu de Limay, organisée à l'Espace culturel Christiane Faure en partenariat avec le Comité des fêtes. La journée met en avant les jeux de société pour le jeune public, tandis que la soirée propose des parties plus stratégiques et immersives pour les adultes.

Infos pratiques

Séances de jeu (adultes)

🕒 Mercredi et vendredi : 20h-00h
Samedi : 14h-00h

📍 Préfabriqués Delaune

Rue A. Delaune, 78520, Limay

☎ 06 67 05 03 60

✉ action.jeux@outlook.fr

Horaires de la ludothèque

🕒 Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h / 13h30-16h30
(selon programmation)

Cluedo géant prévu en juin à la médiathèque, avec une enquête grandeur nature construite autour d'un mystérieux meurtre.

Avec enthousiasme et créativité, Action Jeux continue d'enrichir la vie culturelle locale en offrant un espace ouvert à toutes les envies de découverte ludique.

En application de la loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression est réservé aux groupes politiques composant le conseil municipal. Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

Bonne année 2026

Si l'issue des projets de loi budgétaires n'est pas connue au moment où nous écrivons ces lignes, nous savons déjà que l'effort supplémentaire du plus grand nombre d'entre nous sera encore privilégié à celui de quelques-uns.

Alors qu'un rapport du Sénat a mis en lumière le coût annuel des aides publiques apportées aux entreprises, supérieur à 211 milliards d'euros et largement attribué aux plus grandes d'entre elles, plusieurs mesures relatives à la justice fiscale ont été portées par la gauche au Parlement afin de mieux répartir les efforts, après ceux déjà imposés ces dernières années. Ces propositions, qui auraient apporté de nouvelles recettes à l'État dans un contexte budgétaire difficile, n'ont malheureusement pas bénéficié d'une réelle prise en compte du gouvernement et des parlementaires de sa coalition.

La taxe Zucman incarnait une réponse. Malheureusement, les soutiens du gouvernement et l'extrême droite se sont unanimement opposés à cette mesure et ont participé à la stratégie médiatique d'une certaine presse pour décrédibiliser cette taxe et dénigrer son auteur du même nom, en excluant sa qualité d'économiste et en l'accusant d'une prétendue appartenance politique plutôt qu'en confrontant son expertise à une autre. Face à ces visions tronquées qui progressent dans le paysage politique et médiatique et qui favorisent les divisions, permettre l'éveil de chaque individu par l'accès à la culture et l'éducation restera une priorité pour notre ville.

À Limay, en cette nouvelle année 2026 marquée par les élections municipales, nous rassemblerons pour continuer d'œuvrer en ce sens, pour poursuivre les travaux engagés pour le développement de notre territoire et pour porter, avec le concours des associations, des événements qui favorisent le partage et le vivre-ensemble.

Bonne année à toutes et tous !

Djamel Nedjar, Ghyslaine Mackowiak, Denis Bouré, Élisabeth Gomez, Alain Florin, Ryslène El Manani, Mohamed Dadda, Rachida El Hajoui, Samir Meniri, Ghislane Tizniti, Gérard Prod'homme, Alexis Olivier, Isabelle Boulet, Jean-Marc Rubany, Stéphane Buisine, Jean-Claude Poëssel, Rojin Cetinkaya, Sofia Nazef, Gaston Nitou Samba, Aïcha Diallo, Nicole Bock, Keenajah Umakanthan, Bruno Birach, Dominique Millet

**LIMAY AVANCE POUR VOUS
ET AVEC VOUS**

Où sont passées les promesses de campagne ?

L'actualité récente a fait de nouveau apparaître au sein des agents municipaux un mal être important au travail puisqu'il existe une suspicion de tentative de suicide chez l'un d'entre eux. Nous sommes le seul groupe d'opposition à nous en préoccuper et à avoir posé une question lors du conseil municipal pour connaître les mesures mises en place pour lutter efficacement contre les risques psychosociaux (RSP).

On a appris qu'une cellule psychologique avait été mise en place, mais qu'aucun plan n'est mis en oeuvre.

Or la loi impose depuis 2015 à chaque collectivité d'élaborer un plan de prévention des RSP avec une phase de diagnostic et un plan d'action.

Comment une municipalité de gauche qui a pour slogan l'humain d'abord, peut passer outre une telle mesure ! Nous demandons à la municipalité d'élaborer de toute urgence ce plan.

Le plus insolite est que le maire a reproché à ses agents de faire grève alors que les grèves nationales sont légitimées. A plusieurs reprises, nous avons dénoncé les grèves à répétition dans les écoles, grèves qui pénalisent les familles, les laissant sans mode de garde.

Où en sont les grands projets promis par la municipalité en 2020 ?

Il vous avait été promis de nouveaux équipements

- La construction d'un nouveau groupe scolaire
- L'extension de l'école Wallon
- La restructuration du centre ville
- Un nouveau cimetière

Vous aurez remarqué cependant des travaux durant ce mandat.

- L'ouverture du centre commercial de la source : entièrement financé par le département et par l'agence nationale de cohésion des territoires
- la rénovation de la rue nationale, entièrement portée par GPSEO

Il vous avait été promis une baisse des tarifs municipaux, ceux ci ont augmenté.

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient, mais nous sommes certains que vous n'aurez pas la mémoire courte..

Cécile Dumoulin, Jean-Luc Maisonneuve, Stéphane Lagedamon, Sébastien Duprat, Emily LeLepvrier,
LIMAY DEMAIN 2020

« Quelle connerie la guerre ! » – Jacques Prévert

Notre groupe d'élus « Un nouveau souffle pour Limay » souhaite aux Limayennes et Limayens tous ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Malgré un contexte économique toujours difficile et les craintes légitimes pour notre pays, le gouvernement Macron prépare l'opinion publique à la guerre plutôt que d'œuvrer à maintenir et construire une paix durable. Il envisage d'envoyer notre jeunesse au front en réinstaurant le service militaire, augmente les dépenses militaires tout en diminuant le budget de l'Éducation nationale ainsi que les moyens consacrés à la lutte contre le réchauffement climatique, et refuse dans le même temps de taxer davantage les plus riches.

Face à cette politique qui vise principalement à protéger les intérêts des plus favorisés, il est nécessaire de s'unir à gauche, tant au niveau national qu'au niveau local, face au Macronisme, à la droite et au danger de l'extrême droite. Cette dernière fait miroiter de prétendues solutions pour les classes populaires en les opposant entre elles, alors qu'elle défend en réalité les intérêts des plus riches : le RN a notamment voté contre l'instauration de la taxe Zucman dans le cadre du budget 2026. Par ailleurs, Marine Le Pen a été condamnée pour détournement de fonds publics, c'est-à-dire de l'argent de vos impôts, et Jordan Bardella est accusé pour des faits similaires !

Notre groupe municipal fera tout pour participer à la construction d'une liste unitaire à gauche pour les prochaines élections municipales de mars 2026. Il s'agit de faire front pour défendre des valeurs humanistes et écologistes, de solidarité et de paix dans le monde, ainsi que la défense des services publics de proximité et du vivre-ensemble, face à des idées nauséabondes de haine et de rejet de l'autre, qui ne peuvent conduire qu'à la division et à la guerre.

Nous vous souhaitons une excellente santé et une année 2026 remplie de bonheur.

Mickaël Boutry, François Maillard, Brahim Sahed, Stéphane Peulvast
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LIMAY



Informations CCAS

Ateliers « Boostez votre mémoire »

Stimulez votre mémoire grâce à un programme d'ateliers gratuits. Les participants devront assister à l'ensemble des séances proposées, à raison d'une séance par semaine.

Lundis 12, 19, 26 janvier
et 2 et 9 février de 10h à 12h

Foyer Marie Baudry
Rue, Ferdinand Buisson, Limay

Limayens de 60 ans et plus

Inscrivez-vous dès à présent par mail à accueilccas@ville-limay.fr auprès du CCAS, ou directement sur place aux horaires d'ouverture.

Ateliers « En avant la musique »

Améliorez votre mémorisation à travers un programme d'ateliers musicaux. Les participants devront assister à l'ensemble des séances proposées, à raison d'une séance par semaine.

Lundis 9, 16, 23, 27 et 30 mars
de 14h30 à 15h30

Résidence Jeanne Belfort
50, rue, Jean Macé, Limay

Limayens de 60 ans et plus

Inscrivez-vous auprès du CCAS par mail à accueilccas@ville-limay.fr ou directement sur place aux horaires d'ouverture à **partir du 16 février**. Les personnes n'ayant pas bénéficié de l'atelier « Boostez votre mémoire » seront prioritaires.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Hôtel de ville

5, avenue du Président Wilson

CCAS

Lundi, mardi et vendredi 8h30 à 12h30

Mercredi 13h30 à 17h30

Jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

☎ 01 34 97 27 01

Insertion

☎ 01 34 97 27 06 ✉ insertion@ville-limay.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45. Fermé le vendredi après-midi.

Sortie aux Invalides

Mardi 17 février de 13h30 à 19h

Parvis de l'hôtel de ville

Limayens retraités

Un après-midi aux Invalides : découvrez librement le Musée de l'Armée et le célèbre Dôme abritant le tombeau de Napoléon ! Payant, de 8.58€ à 20.52€ selon ressources, sur inscription du 20 janvier au 2 février aux horaires d'ouverture du CCAS.

Banquet de printemps

Savourez un bon repas dans une ambiance conviviale à l'occasion du traditionnel banquet des anciens. Et pour ceux qui le souhaitent, la piste de danse sera ouverte !

Dimanche 8 mars de 12h à 18h

Gymnase Guy Moquet

Limayens de 70 ans et plus

Les Limayens âgés de 70 ans et plus recevront très prochainement un courrier contenant un coupon à retourner au CCAS avant le 30 janvier afin de valider leur inscription.

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à...

BUKOTA Ethan	04/10/2025
TAS Miraz	08/10/2025
SIOUAL Maryam	28/10/2025
AMIRECHE Miral	28/10/2025
CONDE Allassane	14/11/2025
BATHILY Coumba	21/11/2025
LETHAIS MILLET Lyam	22/11/2025
ATONFACK JIOGO Anaïah	26/11/2025

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à...

OWOLABI Viwanou Romuald ET	
GBEBOUTIN Christelle	25/10/2025
LOPES DELGADO Manuel et	
MACAIRE Marie	25/10/2025
KANTE Sekou et	
BÉRARD Caroline	08/11/2025
ARAS Ismail et	
DEMIR Kader	08/11/2025
ISAAC Michel et	
JANDIA Laïka	21/11/2025
EL MAANAQUI Mohamed Ali et	
ETHMANE Hibe	06/12/2025

Décès

Toutes nos condoléances aux proches de...

JOUBINAUX Bernard	27/08/2025
CHEVALIER Michel	25/09/2025
SEEBURUTH Ramdat	30/09/2025
DE BARROS VIEIRA MACHADO José	02/10/2025
BEEHARRY Jayraj	03/10/2025
OUAZGOUN Zaina	07/10/2025
BUAN Alain	17/10/2025
LE DORÉ Christiane	17/10/2025
MARTINEAU Viviane	17/10/2025
COURTOIS Bruno	21/10/2025
BELKHOUDJA Mohammed	25/10/2025
PAUL Mary	27/10/2025
PERLET Laurent	27/10/2025
HOUEVILLE Christiane	02/11/2025
MARY Bernard	07/11/2025
BONNIN Fabrice	09/11/2025
VILLETTE Claudine	12/11/2025
LEVILLAIN Michel	24/11/2025
GAGNANT André	25/11/2025
RETCH Monique	26/11/2025

Cette rubrique liste l'ensemble des naissances et des mariages pour lesquels les familles ont donné leur autorisation de parution.



Collecte de sang de l'EFS

Ven 9 janv 2026 à partir de 14h

Rdv sur dondesang.efs.sante.fr

Espace culturel C. Faure

Agenda

des manifestations

Agenda complet à découvrir sur www.ville-limay.fr

Tous les événements de la médiathèque identifiés par le symbole * sont gratuits, sur inscription préalable au 01 34 97 27 35.

Janvier

Exposition « Mission valorisation »

Du 6 au 21 janvier

Une exposition pour comprendre comment réduire et valoriser nos déchets, en explorant leurs différents types, leurs origines et les enjeux qui y sont liés.

Médiathèque
Gratuit, entrée libre

Les ateliers numériques Enfants « Ecoville »

Mercredis 7, 14, 21 et 28 janvier

Construisez une ville en respectant les normes écologiques.

10h30 Dès 8 ans
Médiathèque*

Adultes « Word pour débutants »

Vendredis 9, 16, 23 et 30 janvier

Découvrez l'interface du logiciel Word. Niveau débutant.

10h30
Médiathèque*

Après-midi jeux de société

Mercredi 7 janvier

14h30 Dès 7 ans
Médiathèque*

Touts-petits tu lis

Vendredi 9 janvier

10h30 De 0 à 3 ans
Médiathèque*

Croc'Histoires « gourmandes »

Les 10 et 14 janvier

10h30 Dès 3 ans
Médiathèque*

Balade autonome

Samedi 10 janvier

Au programme : balade autonome et jeu de piste dans la Réserve Naturelle.

14h
Réserve Naturelle Régionale de Limay
Gratuit, entrée libre

Café lecture « mardi tu lis »

Mardi 13 janvier

14h30
Médiathèque*

Réalité Virtuelle : Dolphin Man

Mercredis 14 et 28 janvier

Partez à la rencontre de dauphins et cachalots.

14h Dès 12 ans
Médiathèque*

Forum « Parlons santé »

Mercredi 21 janvier

Profitez de conseils gratuits sur des thématiques santé variées : l'accès aux droits, les addictions, les violences faites aux femmes, l'accompagnement social, la périnatalité et la santé mentale.

14h à 17h Tout public
Espace culturel Christiane Faure
Gratuit, entrée libre

Exposition « EAU »

Du 24 janvier au 21 février

Une exposition qui met en évidence les effets majeurs des dérèglements climatiques sur la vie de millions de personnes. Exposition assurée par le CCFD-Terre solidaire.

Médiathèque
Gratuit, entrée libre

Nuit de la lecture

Samedi 24 janvier



Franchissez le seuil de la Médiathèque, c'est la « Nuit de la lecture » ! Un moment unique où les ouvrages s'imposent, les récits se racontent et se dansent parfois...

Musiques Contées « Un Andersen peut en cacher un autre »

Retombes en enfance en redécouvrant les contes qui ont bercé votre jeunesse, et laissez-vous emporter par la musique et la magie des décors. Action organisée dans le cadre des « Nuits de la lecture », en présence du CRC, de l'EMAP, du collège Albert Thierry et du lycée Condorcet.

De 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Médiathèque
Gratuit, entrée libre

Croc'Histoires villes et campagnes

17h30 Dès 3 ans
Médiathèque

Escape game Cornebidouille

Elle est laide, elle ne sent pas bon, elle a du poil au menton... Cornebidouille est son nom. « Je vais vous attraper, vous ratatiner et vous faire disparaître avec ma formule magique ! ». Arriverez-vous à vaincre Cornebidouille et à retourner sa formule contre elle ?

18h30 Dès 8 ans
Médiathèque*

Bébés lecteurs

Samedi 31 janvier

10h30 De 0 à 3 ans
Médiathèque*

Spectacle de danse

« Souvenirs d'enfance »

Samedi 31 janvier

Un voyage dans nos souvenirs les plus tendres mis en mouvement par les classes de danse classique et modern'jazz du CRC.

19h
Espace culturel Christiane Faure
Gratuit, sur réservation : www.ville-limay.fr/crc-limay

Février

Atelier « Le parcours de l'eau »

Dimanche 1^{er} février

À l'occasion de la journée mondiale des zones humides, explorez ce qui se cache derrière les roselières et suivez le cheminement de l'eau.

14h

Réserve Naturelle Régionale de Limay

Gratuit, inscription sur le site de la ville

Les ateliers numériques

Enfants « les animaux et nous »

Mercredi 4, 11 et 18 février

Créez une « œuvre » en référence au célèbre dessinateur Christian Voltz.

10h30 Dès 8 ans

Médiathèque*

Adultes « Windows 11 »

Vendredis 6, 13 et 20 février

Découvrez la nouvelle interface de Windows et ses fonctionnalités. Niveau débutant.

10h30

Médiathèque*

Réalité Virtuelle « Montagnes russes »

Mercredis 4 et 18 février

Faites le plein d'adrénaline à bord de montagnes russes dans des endroits inimaginables !

14h Dès 12 ans

Médiathèque*

Après-midi jeux de société

Mercredi 4 février

14h30 Dès 7 ans

Médiathèque*

Croc'Histoires « Les Animaux »

Les 7 et 18 février

10h30 Dès 3 ans

Médiathèque*

Conférence « Eugène Delacroix »

Samedi 7 février

Découvrez l'histoire d'Eugène Delacroix, peintre français du XIX^e siècle et figure majeure du romantisme, lors d'une conférence animée par Olivier Ponchut.

14h30

Médiathèque*

Musée numérique

« Des animaux dans l'art »

Mercredi 11 février

Découvrez des œuvres uniques mettant les animaux à l'honneur, et participez à l'atelier ludique « Animal dans l'Art », où observation, curiosité et créativité seront de mise !

14h Dès 7 ans

Médiathèque*

Forum Petite enfance

Samedi 14 février



Découvrez les solutions d'accueil pour les tout-petits et échangez avec les professionnels de la Petite Enfance de Limay : structures municipales, crèches privées, RPE, assistantes maternelles et gardes à domicile. Programme complet sur le site de la ville.

De 9h30 à 13h

Espace culturel Christiane Faure

Gratuit, entrée libre

Bébés lecteurs

Samedi 14 février

10h30 De 0 à 3 ans

Médiathèque*

Concert des ensembles du CRC

Samedi 14 février

Les orchestres et ateliers du Conservatoire se produisent en concert après un semestre de travail.

18h

Salle Maurice Quettier

Gratuit, sur réservation : www.ville-limay.fr/crc-limay/

Café lecture « mardi tu lis »

Mardi 17 février

14h30

Médiathèque*

Marché artisanal

Les 21 et 22 février

Événement organisé par le Comité des fêtes.

Espace culturel Christiane Faure

Gratuit, entrée libre

Soirée Jeux : ludothèque

Samedi 21 février

Que vous soyez joueur confirmé, novice ou simplement en quête d'une soirée conviviale, prenez part à la soirée jeux de la ludothèque !

18h à 20h Dès 7 ans

21h à 00h Adulte

Médiathèque*

Projection d'un film-documentaire

Mercredi 25 février

Documentaire sur les carnivals d'Amérique du Sud et les défilés des reines de beauté.

14h Dès 7 ans

Médiathèque*

Atelier Création de fleurs

Vendredi 27 février

Crée tes propres fleurs dans la bonne humeur ! Matériel fourni.

14h Dès 7 ans

Médiathèque*

Mars

Carnaval « Cap sur les étoiles »

Vendredi 6 mars



Le carnaval 2026 voyage dans l'espace : costumes stellaires, planètes imaginaires et étoiles scintillantes donneront le ton de cette édition. Prenez part à la déambulation dans la ville aux côtés de fanfares et échassiers... L'arrivée se fera à l'Espace culturel Christiane Faure, où une initiation aux arts du cirque et un goûter clôtureront cet après-midi cosmique !

14h..... Tout public

Départ depuis le parvis de la mairie
Gratuit, plus d'infos sur www.ville-limay.fr



Retrouvez toute la programmation à la médiathèque, ou en ligne sur mediatheque.ville-limay.fr


Limay

ESKAT

2026



Le maire, Djamel Nedjar et son équipe municipale
vous souhaitent une très bonne année 2026